

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

| Cadre réservé à l'autorité environnementale |                      |                       |
|---|----------------------|-----------------------|
| Date de réception :                         | Dossier complet le : | N° d'enregistrement : |
| 27/03/2019                                  | 27/03/2019           | 2019_3427             |

### 1. Intitulé du projet

Exploitation d'une plateforme de tri et de valorisation

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie  | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br><i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i> |
|--|---|
| Catégorie n°1 : Installations classées pour la protection de l'environnement | Rubrique ICPE : 2714 autorisée actuellement à 600m3. COVED demande une augmentation à 3000m3 (objet du présent dossier).  |
| a) Installation mentionnée à l'article L 515-28 du code de l'environnement.  |   |

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de regroupement, de tri, de broyage et de stockage de déchets valorisables est projeté sur la plateforme existante située dans l'emprise de l'ISDND et autorisée par arrêté préfectoral du 19 décembre 2002.

Cette activité de tri, broyage et stockage de déchets valorisables est projeté en réponse à l'attribution du marché éco-mobilier fin 2019. Les flux de déchets concernés sont des déchets d'éléments d'ameublement (DEA). Ces flux sont composés de bois, matelas tout type, plastiques, ferrailles....

L'activité de regroupement se fera à l'abri dans un bâtiment d'une surface d'environ 1 500m2.

Dans le bâtiment, aura lieu la réception, le tri des déchets. Les déchets triés seront entreposés à l'extérieur sur la plateforme. Le verre et la ferraille seront stockés en benne. Le bois sera d'abord broyé à l'extérieur sur la plateforme et sera ensuite stocké en andain. La fraction matelas/textile sera stockée à l'abri et en vrac sur une zone dédiée d'environ 200m2.

Le volume maximal entreposé à l'instant t sera de 3 000m3 soit environ 40 000m3 ou 10 000T/an.

Aucun travaux de démolition sera à effectuer. La plateforme ne sera pas modifiée dans le cadre de ce projet.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet d'exploitation d'une plateforme de valorisation compte deux objectifs :

- 1) Réponse à l'appel d'offre de l'éco-organisme "éco-mobilier,"
- 2) Contribuer à la réduction de la quantité de déchets non ultimes enfouis. Il s'agit de réaliser des opérations de tri sur les éventuels déclassements de bennes venant décharger dans le casier de stockage de déchets non dangereux en exploitation.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

L'activité envisagée par COVED sera réalisée sur la plateforme de compostage existante. Aucun travaux ne sera à réaliser.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les déchets d'éléments d'ameublement arriveront par bennes à l'issu de la collecte et seront déchargés dans le bâtiment pour la réalisation des opérations de tri.

Le tri aura pour objectif de séparer les différents flux de déchets. Il sera réalisé avec une pelle à grappin.

L'activité de broyage sera réalisée sur la fraction bois tous les 1 500m<sup>3</sup> de bois triés et regroupés. Il sera ensuite stocké à l'extérieur en andain sur la plateforme puis sera envoyé vers des filières de valorisation.

Concernant les autres flux de déchets triés, ils seront stockés à l'extérieur sur la plateforme et dans des bennes. Quant aux matelas, ils seront stockés à l'abri.

Les déchets sortants seront évacués par COVED vers des exutoires définis avec l'éco-organisme.

Les matériaux seront régulièrement évacués permettant un stockage de courte durée sur la plateforme. Les flux sortants seront remplacés par des flux entrants.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

COVED ENVIRONNEMENT, demandeur du projet, rédige une demande au cas par cas ce qui permettra à l'autorité environnementale de définir si le projet est soumis à un porter à connaissance ou à une demande d'autorisation.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

| Grandeurs caractéristiques  | Valeur(s) |
|---|-----------|
| Surface plateforme : 9500 m2 dont environ 1500 m2 pour l'emprise du bâtiment. |           |

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

La plateforme de valorisation se situe dans l'emprise de l'installation de stockage située sur la commune de Nurlu aux lieux-dits les "Phosphatières" et "Le Bois de la Ville", route départementale 917, 80240 NURLU

Parcelles cadastrales de l'ISDND :  
Section T, parcelles n° 19 (a et b), 22p, 23, 52a, 56 à 60, 61 (a et b), 62, 63, 64p.

Parcelles cadastrales de la plateforme :  
Section T : 64 (pp), 22 (pp) et 19

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 9 ° 9 8 ' 7 9 " 14 Lat. 3 \_ ° 0 0 ' 1 3 " 15

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Nurlu 80240

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Initialement, la plateforme a été conçue pour l'activité de compostage.

Cette activité a été autorisée par arrêté préfectoral du 19 décembre 2002.

Cette autorisation fait suite à la réalisation d'une demande d'autorisation d'exploiter comprenant une étude d'impact.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                          | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |

|   |                          |                                     |                                      |
|---|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                      |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                      |
| Dans une zone de répartition des eaux ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                      |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                      |
| Dans un site inscrit ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                      |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>               | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b> |
| D'un site Natura 2000 ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                      |
| D'un site classé ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                      |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des Informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |   | Oui                      | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel  |
|-------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La plateforme existante est étanche. Les eaux de ruissellement interne et extérieure à la plateforme seront collectées et stockées dans un bassin étanche. Aucune infiltration au milieu naturel. |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Milieu naturel          | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est éloigné de la plus proche zone natura 2000.   |

|                  |  |                                     |                                     |  |
|------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
|                  | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est situé dans l'emprise de l'installation de stockage.  |
| <b>Risques</b>   | Est-il concerné par des risques technologiques ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | Engendre-t-il des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Nuisances</b> | Engendre-t-il des déplacements/des trafics   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Actuellement, l'activité de stockage de déchets non dangereux compte 200 camions/semaine sans compter l'activité de stockage des déchets d'amiante qui représentera 6 camions/semaine. Au total, le trafic de l'activité de stockage représente 206 camions. L'activité d'éco-mobilier représentera 40 camions soit une augmentation du nombre de camions d'environ 20%. Dans le DDAE de 2002, l'estimation était, toutes activités confondues, à 235 camions. Dans ce cas, l'augmentation est estimée à 4.5% (235/246). |
|                  | Est-il source de bruit ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |  |
|                  | Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |  |

|                  |   |                                     |                                     |  |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
|                  | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>               | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>L'activité projetée pourra engendrer des vibrations au même titre l'activité de compostage.</p>   |
|                  | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |  |
| <b>Emissions</b> | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>L'exploitation de la plateforme de valorisation (déchargement/ chargement, manipulation et de broyage) peut générer des poussières tout comme l'activité de compostage.</p> <p>Les engins mobilisés pour l'exploitation de la plateforme rejeteront des gaz d'échappement à l'atmosphère au même titre que l'ancienne activité de compostage.</p>   |
|                  | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Seules les eaux de ruissellement extérieures aux installations de traitement sont rejetées au milieu naturel (MN) via un bassin d'infiltration. Elles transitent auparavant par un déboureur/déshuileur puis sont stockées dans un bassin de stockage. Elles ne sont rejetées au MN qu'après contrôle de leur conformité par rapport aux seuils de rejet.</p> <p>La gestion des eaux pour l'activité projetée sera identique à celle de l'activité de compostage.</p> |
|                  | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p>  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>Les eaux résiduaires de la plateforme de valorisation, après passage dans un déboureur/déshuileur, seront stockés dans un bassin spécifique. Les eaux de ce bassin sont ensuite évaporées via l'installation d'évaporation se trouvant sur le site.</p>   |
|                  | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>La fraction non valorisable des DEA entrant est estimée à 1%. Ces déchets non dangereux seront enfouis dans le casier en exploitation du site.</p>  |



|   |   |                          |                                     |  |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Patrimoine /<br/>Cadre de vie<br/>/ Population</b> | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'activité projetée est prévue sur la plateforme existante située sur l'emprise actuelle du site.  |
|   | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'activité projetée est prévue sur la plateforme existante située sur l'emprise actuelle du site.. |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les nuisances de l'activité projetée resteront similaires à celles qui ont été engendrées par l'activité de compostage déjà autorisées par arrêté préfectoral du 19 décembre 2002.

En effet, la nouvelle activité se caractérisera par des phases de déchargement, tri, broyage, stockage et chargement tout comme l'activité de compostage.

Il est à noter que l'activité de compostage sera limitée au profit de l'activité de valorisation de déchets.

Il n'y aura donc pas de nouvelles nuisances par rapport à la situation actuelle.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les effets notables du projet sont similaires à ceux engendrés par l'activité de compostage.

L'étude d'impact réalisée dans le cadre de la demande d'autorisation d'exploiter la plateforme de compostage et l'ISDND précise les mesures d'évitement et de réduction à mettre en œuvre.

Ces mesures seront reprises pour la future activité.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il n'est pas nécessaire que le projet de COVED fasse l'objet d'une évaluation environnementale car :

- les impacts engendrés par l'activité projetée seront similaires à l'activité de compostage,
- L'activité de compostage a déjà fait l'objet d'une étude d'impact,
- Cette étude a conduit à l'obtention d'une autorisation (Arrêté préfectoral du 19 décembre 2002).

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input checked="" type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

ANNEXE 2 : Plan de situation au 1/25 000ème

ANNEXE 3 : Photo de la zone d'implantation localisant le projet dans son environnement proche et paysage lointain

ANNEXE 4: Plan du projet

ANNEXE 5: Plan des abords du projet au 1/2000 et au 1/5000ème

ANNEXE 6: Positionnement du projet par rapport aux zones nature 2000 les plus proches

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à NURLU

le,

27/03/2019

Signature

